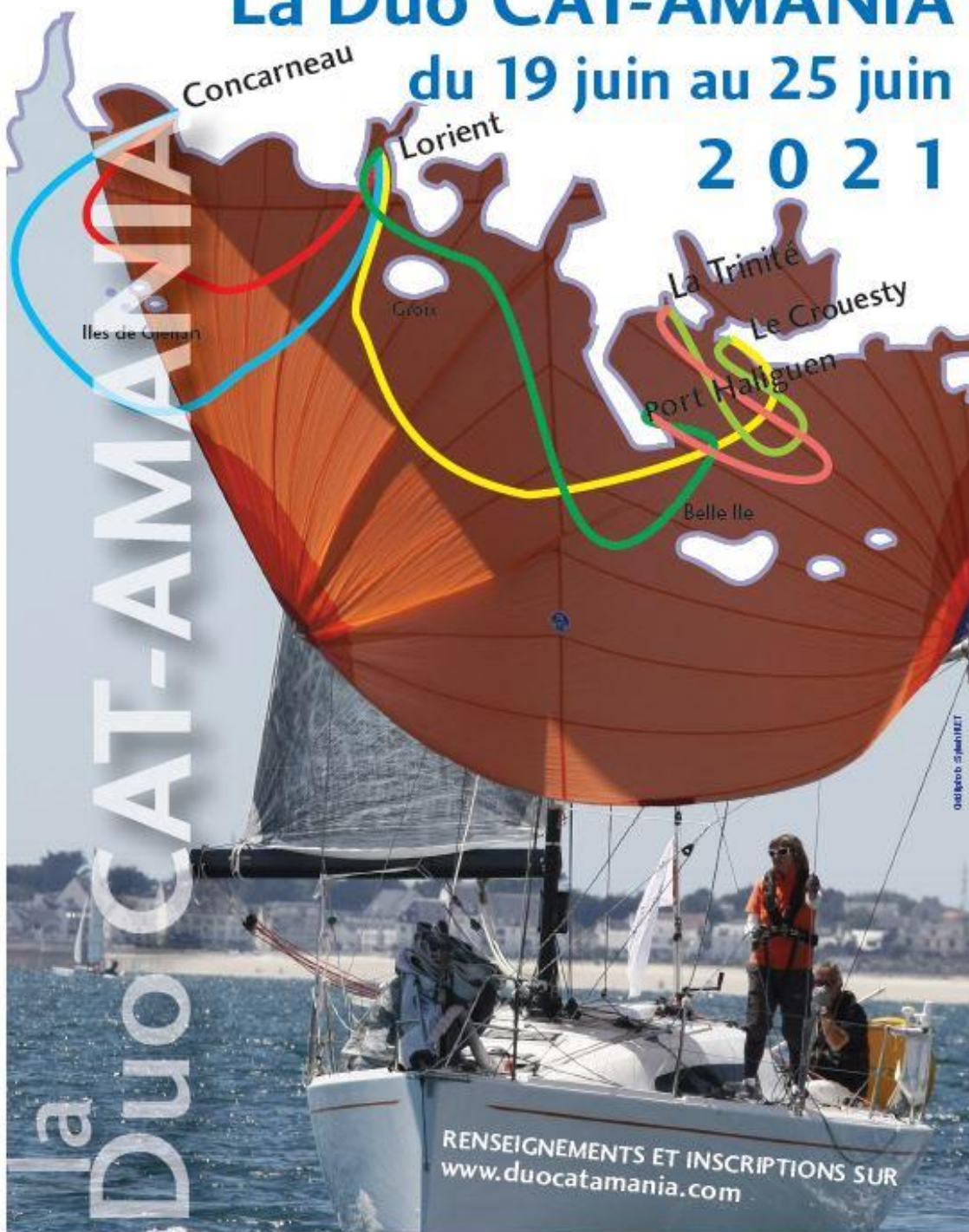


La Duo CAT-AMANIA

du 19 juin au 25 juin
2021



INSTRUCTIONS DE COURSE de la DUO CAT AMANIA 2021

Du 19 juin au 25 juin 2021

La Trinité sur Mer, Le Croesty, La Base, Concarneau, Locmiquelic et Port Haliguen

Autorité Organisatrice (AO) Société Nautique de la Trinité sur mer
Avec le soutien de l'association Voile Bretagne Sud et de l'YCCA – Grade : 4

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*

Les règles du RIPAM s'appliqueront du coucher au lever du soleil, sinon les RCV s'appliquent

L'Armement Semi-Hauturier de la Division 240 est applicable.

Les heures de lever et de coucher du soleil sont fixées pour toute la durée de l'épreuve :

-Lever du soleil = 5h30 local – Coucher du soleil = 22h30 local

Les règles de jauge et coefficient IRC 2021.

Le règlement du Trophée en double 2021 édité par l'UNCL / IRC.

L'AC et ses Avenants.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites **sur l'eau** par l'envoi du **pavillon Lima**, après diffusion du message, le comité de course pourra demander aux concurrents de faire un accusé de réception.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est au camion de la course ; ils seront également diffusés via le WhatsApp de la Duo Cat Amania.

3.2 Le **PC course** est situé sur le bateau Comité SNT LA KATOUNE – Gilles BRICOUT 06 08 58 74 13 – gilles.bricout@orange.fr.

3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF **72**.

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le bateau comité et une annonce sera diffusée sur le canal VHF de course.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses (Voir l'annexe – Roadbook)

Samedi 19 juin :

14h à 18h : Accueil des bateaux et Contrôle d'équipement

18h00 : Présentation des équipages et pot d'accueil

Dimanche 20 juin :

Étape : La Trinité sur Mer – Le Crouesty

9h00 : Briefing

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course dimanche 20 juin 2021 à 10h3.0
Le reste du programme est défini dans l'annexe Roadbook

6.3 **Déroulement de la course**

Le bon déroulement de l'épreuve est soumis au respect du calendrier et des horaires prévus, tant vis-à-vis des ports ou municipalités qui reçoivent la course, que pour le bon déroulement des étapes suivantes.

Si le vent est jugé trop faible au départ d'une étape, le comité de course peut demander aux concurrents de faire route à 5 nœuds, en restant groupés à proximité du bateau comité.

Ces dispositions sont signifiées par l'envoi des pavillons "**Aperçu et Lima**".

Dès le retour d'un vent jugé suffisant par l'AO, une ligne de départ sera mouillée et le départ donné. Dans ce cas, la première marque de parcours à respecter, ou une éventuelle bouée de dégagement, sera la marque la plus proche de cette ligne de départ, selon l'ordre des marques de parcours prévues pour cette étape.

6.4 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. **PAVILLONS DE CLASSE**

Les pavillons de classe sont : un pavillon Duo Cat Amania et deux cagnards.

8. **ZONES DE COURSE**

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ROADBOOK**.

9. **LES PARCOURS**

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe ROADBOOK** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

Les signaux définissant le parcours à effectuer sont affichés sur un tableau à l'arrière du bateau comité et des annonces VHF seront faites avant le signal d'avertissement.

9.3 **Marque de dégagement** : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon Delta si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon **vert** pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

La bouée de dégagement pourra être remplacée par un bateau commissaire arborant le pavillon **Mike**.

9.4 **Bouée variable** : une marque intitulée Bouée variable, dans un parcours côtier, est une bouée de régates définie en Annexe, positionnée par un bateau du comité en fonction des conditions météorologiques. Cette bouée pourra être remplacée par un bateau commissaire arborant le pavillon **Mike**.

La position de la bouée variable (Cap et Distance) sera affichée sur un tableau, à bord d'un bateau du comité arborant le pavillon **Charly** stationné à proximité d'une marque avec laquelle il constitue une porte. Ce bateau sera positionné à environ 50m du côté requis de la marque formant la porte, il émettra si possible des signaux sonores au passage des concurrents.

Cette bouée variable sera à contourner en la laissant à bâbord sauf si un pavillon vert est hissé sur ce bateau. Dans ce cas, elle sera à contourner en la laissant à tribord.

Cette bouée variable deviendra une marque de parcours et aura rang de porte, conformément à la définition de la "porte de parcours" ci-dessous.

9.5 Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe ROADBOOK**.

9.6 **Modification de parcours** : Dans le cas d'un parcours côtier, lorsqu'un bateau comité, stationné à proximité d'une marque de parcours, arbore le pavillon **Oscar**, cela signifie : "Après le passage de cette marque, rejoignez directement la ligne d'arrivée déterminée pour l'étape, sans contourner ou doubler les

marques de parcours situées entre cette marque et la ligne d'arrivée'' (mais en respectant les zones qui sont des obstacles s'il y a lieu).

- 9.7 **Pointage officiel à une marque** : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en **annexe ROADBOOK** (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en **annexe POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE**.

10. MARQUES

- 10.1 Les marques sont :

Départ	Parcours côtier	Dégagement	Variable	Arrivée
Bateau ou bouée Orange	Décrites Annexe Roadbook	Bouée North ou bateau arborant M	Bouée North ou orange ou bateau arborant M	Bouée orange ou balisage

- 10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **annexe Roadbook**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).
- 12.4 Un bateau OCS qui ne reviendrait pas du côté pré-départ recevra sans instruction, une pénalité définie dans l'IC 15.2 ajouté à son temps réel de course. Ceci modifie la RCV 30.

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.
- 14.2 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 15.2 **Infraction à une règle autre que celle des RCV Chapitre 2**
Sauf pour les parcours techniques définis en annexe, une infraction aux RCV 28, 30 et 31 pourront être sanctionnée d'une pénalité en temps de 10 minutes minimum pouvant aller à la disqualification.
- RCV 30.1 pavillon 'P ou I' : OCS, départ anticipé sous pavillon "P" ou "I", la pénalité en temps sera de 30 minutes, à rajouter au temps réel du concurrent.

- **RCV 30.2 pavillon "Z"** : ZFP, départ anticipé sous pavillon "Z", la pénalité en temps sera de 45 minutes, à rajouter au temps réel du concurrent. En cas de réparation du bateau, celui-ci conservera une pénalité de 10 minutes à rajouter à son temps réel de course. Ceci modifie la règle du pavillon "Z".

- **RCV 30.4 du pavillon Noir** : départ anticipé sous pavillon "Noir", la pénalité en temps sera de 30 minutes, à rajouter au temps réel du dernier voilier ayant fini la course.

Les voiliers NSC, DNF, DNS, DNC, RET obtiendront le nombre de points du dernier voilier ayant fini la course + 1.

Les voiliers DSQ obtiendront le nombre de points du dernier voilier ayant fini la course + 2.

Les voiliers DNE obtiendront le nombre de points du dernier voilier ayant fini la course +3.

Ceci modifie la RCV 30.

- 15.3 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Pour tous les types de parcours (réduit ou non) la durée d'ouverture de la ligne d'arrivée après l'arrivée **du cinquième concurrent en temps réel**, est de **6 minutes** par mille de parcours.

Pour tous les types de parcours, il n'est pas fixé de temps limite au premier bateau pour finir.

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information. Ce temps pourra être prolongé à la demande du comité de course et en accord avec le comité de réclamation.

- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé sur le bateau comité de l'YCCA arborant le pavillon JURY sur fond jaune.

- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la vedette comité de l'YCCA arborant le pavillon JURY sur fond jaune. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

- 17.4 Les avis de convocation seront diffusés sur le groupe WhatsApp Duo Cat Amania.

- 17.5 Les intentions de réclamation du Comité de Course, du Comité Technique ou du Comité de réclamation seront affichées pour informer les bateaux selon la RCV 61.1 (b).

- 17.6 les réclamations concernant la jauge ne seront plus acceptées après l'heure limite de dépôt des réclamations de la première course courue.

- 17.7 Le dernier jour de la régata, une demande de réouverture d'instruction doit être déposée :

- Dans le temps limite du dépôt des réclamations si la partie demandant la réouverture a été informée de la décision la veille.

- Pas plus de 30 minutes après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour.

18. CLASSEMENT

- 18.1 une course doit être validée pour valider la compétition.

- 18.2 Toutes les courses sont prises en compte pour le classement final.

- 18.3 Toutes les courses se courent au coefficient 1.

- 18.4 Les bateaux jaugés IRC courent en temps compensé selon la formule :

Temps Compensé = Temps Réel x TCC (le TCC étant celui du certificat IRC 2021 établi avant le 1er juin 2021).

- 18.5 Un classement Duo mixte sera réalisé.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie) sera mis en place au camion à l'ouverture du Briefing pendant 30 minutes. Il n'y aura pas d'émargement retour ; le pointage d'arrivée remplacera celui-ci.

- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui ne prend pas le départ d'une course (Non partant) doit prévenir le comité de course au plus tard 30 minutes avant le signal d'avertissement en appelant le **06 08 58 74 13 Gilles Bricout le PCC**.

- 19.3 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible par VHF ou en appelant le 06 08 58 74 13 Gilles Bricout le PCC.
- 19.4 Le canal **VHF utilisé en course est le 72**
- 19.5 **Utilisation du Bout dehors :**
Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.
- 19.6 **Avis de Grand Frais ou de coup de vent :** en cas d'annonce diffusée par Météo France ou par le CROSS et concernant la mesure de leur sécurité propre, le départ pourra être différé ou modifié.
- 19.7 En cas de fin de course de nuit ou d'arrivée de nuit. Les feux de navigation réglementaires doivent être allumés.
- 19.8 Les bateaux seront équipés d'un poste VHF fixe 25 watts avec antenne en tête de mât ou puissance équivalente. Les VHF portables sont recommandées en complément du poste fixe.
- 19.9 [DP] Chaque bateau prendra les départs avec une **réserve de carburant** lui permettant d'assurer son autonomie correspondant à l'étape à courir. En cas de panne par manque de fuel, le concurrent sera pénalisé de 2 points sur la course suivante.
- | | |
|-------|---|
| 19.10 | Le port de la brassière de sauvetage est obligatoire en course . Ceci modifie la RCV 40. |
|-------|---|
- 19.11 Règles RIPAM :** Les navires à passagers, Navires "Cargos" de commerce et navires de pêches sont prioritaires (voir liste des navires privilégiés dans les RIPAM). Tous voiliers en course doivent passer largement sur l'arrière des bateaux précités.
- 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT**
- 20.1 [DP] Jusqu'au samedi 19 juin 2021 avant 18h, le changement d'un équipier est autorisé. Ce changement devra être déclaré à la chaîne d'inscription sur la fiche du bateau.
[DP] À partir de dimanche 20 juin 2021, le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
[DP] Le skipper doit être présent durant toute l'épreuve.
- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.
- 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**
- 21.1 [DP] Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course. Il appartient au responsable de bateau d'être conforme aux règles d'armement et de sécurité prescrites.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé. Un tirage au sort des bateaux contrôlés à l'arrivée au port sera annoncé aux bateaux concernés au moment du passage de la ligne d'arrivée.
- 21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 60 minutes avant son signal d'avertissement.
Rappel 1 : RCV 51 : Déplacement de lest – Le radeau de survie devra obligatoirement rester positionné au même emplacement.
Rappel 2 : Le nombre de jerricans embarqués en plus des réservoirs normaux, se limitera à :
- 1 jerrican d'eau douce – maxi 10 litres.
- 1 jerrican de carburant – maxi 10 litres
- 22. BATEAUX OFFICIELS**
Les bateaux officiels sont identifiés un pavillon Duo Cat Amania.
- 23. ACCOMPAGNATEURS**
- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 24. EVACUATION DES DETRITUS**
[DP] Les détritrus doivent être déposés dans les conteneurs destinés à cet effet dans chaque port étape.

25. EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port.

26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

[DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course ou du comité technique.

27. EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES SOUS MARINE DE PROTECTION

27.1 [DP] [NP] Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.)

28. PRIX

Des prix seront décernés aux concurrents

ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : Gilles BRICOUT

Président du comité technique : Alexandre HORGNIERS

Président du jury : Marc EYMOND

ANNEXE – ROADBOOK

Parcours d'étapes ou côtiers

Les parcours côtiers ou d'étapes, en concordance avec le programme prévisionnel sont donnés à titre indicatif. En fonction des conditions météorologiques ou du déroulement du programme et des contraintes d'accueil dans les ports d'étapes. L'AO et le comité de course se réservent la possibilité d'adapter les parcours par avenant écrit ou verbal, affiché ou annoncé au plus tard à l'ouverture quotidienne de l'embarquement.



Merci à ADRENA partenaire de la SNT, qui a permis à Gilles BRICOUT de préparer les parcours côtiers et les modifier dans la semaine s'il y a lieu.

Dimanche 20 juin 2021
Étape Trinité sur mer – Crouesty (40MN)

Briefing : 8h30 devant la capitainerie de la trinité sur Mer

Mise à disposition : 10h30

Emplacement du camion à l'arrivée : à côté de la terrasse Yacht Club du Crouesty (YCCA) derrière la Capitainerie.

Assemblée générale de l'Amicale des coureurs à l'intérieur ou extérieur de l'YCCA

<i>Marées</i>	<i>Pleine mer</i>	<i>Coef :</i>	<i>Basse Mer</i>
<i>Trinité sur mer :</i>	<i>1h14</i>	<i>56</i>	<i>7h29</i>
<i>Crouesty :</i>	<i>14h03</i>	<i>59</i>	<i>19h50</i>

La ligne de d'arrivée de l'étape sera entre une bouée gonflable orange mouillée par 47°31.030 N 002°53.790 W et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

Ordre	Waypoint		Côté	Position
	Départ Trinité			47°32.280 N 003°00.984 W
1	Cardinale Nord Quiberon	Contourner	Bâbord.	47°29.644 N 003°02.582 W
2	Cardinale Sud Méaban	Contourner	Tribord.	47°30.775 N 002°56.228 W
3	Cardinale Sud Chimère	Contourner	Bâbord.	47°28.838 N 002°54.002 W
*4	Cardinale Sud Saint-Jacques	Contourner	Tribord.	47°28.174 N 002°47.525 W
5	Cardinale ouest La Recherche	Contourner	Bâbord	47°25.568 N 002°50.392 W
*6	Danger Isolé La Chèvre	Contourner	Tribord.	47°21.080 N 002°52.551 W
7	Cardinale Est Er Rouzes	Laisser	Bâbord.	47°21.973 N 002°54.438 W
8	Cardinale Est men Groise	Laisser	Bâbord	47°22.771 N 002°55.008 W
9	Rocher Er Yoc'h	Laisser	Bâbord	47°23.346 N 002°56.242 W
10	Rocher Er Jeneteu	Contourner	Bâbord	47°23.826 N 002°56.534 W
*11	Rocher La Vieille	Contourner	Tribord	47°24.194 N 002°56.980 W
12	Latérale Nord Est Teignouse	Contourner	Tribord	47°26.549 N 003°01.873 W
13	Cardinale Sud Méaban	Contourner	Tribord	47°30.775 N 002°56.228 W
14	Arrivée Crouesty			47°31.030 N 002°53.790 W

Toutes marques notées d'un * peut donner lieu à un pointage d'arrivée à postériori Annexe Pointage officiel à une marque.

Lundi 21 juin 2021
Étape Crouesty – La Base Lorient (54 MN)

Briefing : 8h30 sur la terrasse Yacht Club du Crouesty derrière la Capitainerie

Mise à disposition : 9h30

Emplacement du camion à l'arrivée : devant la capitainerie de la Base

<i>Marées</i>	<i>Pleine mer</i>	<i>Coef :</i>	<i>Basse Mer</i>
<i>Crouesty :</i>	<i>2h20</i>	<i>63</i>	<i>8h27</i>
<i>Lorient :</i>	<i>14h45</i>	<i>68</i>	<i>14h45</i>

La ligne de d'arrivée de l'étape sera à l'extérieur du chenal ouest du port de Lorient, entre la marque latérale bâbord A6 et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

Ordre	Waypoint		Côté	Position
	Départ Crouesty			47°30.622 N 002°54.513 W
1	Passage du Béniguet	Franchir		47°24.370 N 003°00.095 W
2	Cardinale ouest Le Rouleau	Laisser	Bâbord	47°23.674 N 003°00.311 W
*3	Cardinale Est Les Galères	Contourner	Tribord	47°18.764 N 003°02.755 W
4	Ile de Belle-Ile	Laisser	Bâbord	47°20.193 N 003°11.859 W
5	Phare Les Birvideaux	Laisser	Tribord	47°29.146 N 003°17.474 W
*6	Cardinale Sud Les Chats	Contourner	Bâbord	47°35.703 N 003°23.589 W
7	Ile de Groix	Laisser	Tribord	47°37.701 N 003°29.265 W
8	Pointe de Pen Men	Contourner	Tribord	47°39.147 N 003°30.862 W
9	Latérale A2 Lorient	Laisser	Tribord	47°40.942 N 003°24.984 W
10	Latérale A4 Lorient	Laisser	Tribord	47°41.186 N 003°24.118 W
11	Arrivée Lorient (latérale A6)			47°41.560 N 003°23.350 W

Toutes marques notées d'un * peut donner lieu à un pointage d'arrivée à postériori Annexe Pointage officiel à une marque.

Mardi 22 juin 2021
Étape La Base Lorient – Concarneau (56 MN)

Briefing : 8h00 devant la capitainerie de la Base

Mise à disposition : 9h00

Emplacement du camion à l'arrivée : à côté de la capitainerie

<i>Marées</i>	<i>Pleine mer</i>	<i>Coef :</i>	<i>Basse Mer</i>
<i>Lorient :</i>	<i>3h11</i>	<i>73</i>	<i>9h19</i>
<i>Concarneau :</i>	<i>15h37</i>	<i>78</i>	<i>31h42</i>

La ligne de d'arrivée de l'étape sera entre la marque cardinale Est Linuel et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

Ordre	Waypoint		Côté	Position
	Départ Lorient			47°39.675 N 003°22.458 W
*1	Porte de Men Tréas	Contourner	Bâbord	47°45.618 N 003°49.733 W
2	Phare de Penfret	Laisser	Bâbord	47°43.250 N 003°57.176 W
3	Cardinale Nord Grands Pourceaux	Contourner	Bâbord	47°46.042 N 004°00.763 W
4	Cardinale ouest Rouge de Glénan	Contourner	Tribord	47°45.450 N 004°04.051 W
5	Cardinale Est Rostolou	Laisser	Tribord	47°46.640 N 004°07.304 W
*6	Cardinale ouest Roch Hélou	Contourner	Trib.	47°47.103 N 004°08.084 W
7	Cardinale Nord Boulanger	Laisser	Bab.	47°47.377 N 004°09.150 W
8	Cardinale Est Chenal de Bénodet	Laisser	Bab.	47°48.542 N 004°07.054 W
9	Cardinale Ouest Basse Malvic	Contourner	Trib.	47°48.455 N 004°06.652 W
*10	Cardinale Sud La Voleuse	Contourner	Bab.	47°48.758 N 004°02.488 W
11	Cardinale Sud Linuen	Laisser	Bab.	47°50.654 N 003°57.780 W
12	Arrivée Cardinale Est Linuen			47°50.769 N 003°57.310 W

Toutes marques notées d'un * peut donner lieu à un pointage d'arrivée à postériori Annexe Pointage officiel à une marque.

Mercredi 23 juin 2021
Étape Concarneau – Locmiquelic (48 MN)

Briefing : 8h00 au camion à côté de la capitainerie

Mise à disposition : 9h00

Emplacement du camion à l'arrivée : sur le parking de la capitainerie

<i>Marées</i>	<i>Pleine mer</i>	<i>Coef :</i>	<i>Basse Mer</i>
<i>Concarneau :</i>	<i>4h03</i>	<i>82</i>	<i>10h12</i>
<i>Locmiquelic :</i>	<i>16 :31</i>	<i>86</i>	<i>22h38</i>

La ligne de d'arrivée de l'étape sera à l'extérieur du chenal ouest du port de Lorient, entre la marque latérale bâbord A6 et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

Ordre	Waypoint		Côté	Position
	Départ Concarneau			47°49.733 N 003°57.191 W
1	Cardinale Sud La Voleuse	Laisser	Tribord	47°48.758 N 004°02.488 W
2	Cardinale Ouest Basse Malvic	Contourner	Bâbord	47°48.455 N 004°06.652 W
3	Cardinale Est Chenal de Bénodet	Laisser	Tribord	47°48.542 N 004°07.054 W
4	Cardinale Nord Boulanger	Laisser	Tribord	47°47.377 N 004°09.150 W
*5	Cardinale Ouest Roch Hélou	Contourner	Bâbord	47°47.103 N 004°08.084 W
6	Cardinale Est Rostolou	Laisser	Bâbord	47°46.640 N 004°07.304 W
7	Cardinale Ouest Rouge de Glénan	Contourner	Bâbord	47°45.450 N 004°04.051 W
8	Cardinale Nord Grands Pourceaux	Laisser	Bâbord	47°46.042 N 004°00.763 W
*9	Porte de Men Tréas	Passer dans la porte		47°45.618 N 003°49.733 W
10	Cardinale Sud Men Tréas	Laisser	Bâbord	47°45.771 N 003°49.658 W
11	Ile de Groix	Laisser	Bâbord	47°37.245 N 003°27.947 W
*12	Cardinale Sud Les Chats	Contourner	Bâbord	47°35.703 N 003°23.589 W
13	Cardinale Est Edouard de Cougy	Laisser	Bâbord	47°37.924 N 003°23.923 W
14	Latérale Bâbord A2 de Lorient	Contourner	Tribord	47°40.942 N 003°24.984 W
15	Latérale Bâbord A4 de Lorient	Laisser	Trib.	47°41.186 N 003°24.118 W
16	Arrivée Lorient (Latérale A6)			47°41.560 N 003°23.350 W

Toutes marques notées d'un * peut donner lieu à un pointage d'arrivée à posteriori Annexe Pointage officiel à une marque.

Jeudi 24 juin 2021
Étape Locmiquelic – Port Haliguen (50 MN)

Briefing : 8h00 devant la capitainerie

Mise à disposition : 9h00

Emplacement du camion à l'arrivée : sur le parking de la capitainerie

Attention : Le bassin de Port-Haliguen est ouvert de 14 :03 à 20 :43.

<i>Marées</i>	<i>Pleine mer</i>	<i>Coef :</i>	<i>Basse Mer</i>
<i>Locmiquelic :</i>	<i>5h00</i>	<i>90</i>	<i>11h05</i>
<i>Port Haliguen</i>	<i>17h28</i>	<i>92</i>	<i>23h36</i>

La ligne de d'arrivée de l'étape sera entre une bouée gonflable orange mouillée par 47°29.358 N 003°05.552 W et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

Ordre	Waypoint		Côté	Position
	Départ Lorient			47°39.675 N 003°22.458 W
1	Pointe de Pen Men	Contourner	Bâbord	47°39.147 N 003°30.862 W
2	Ile de Groix	Laisser	Bâbord	47°38.863 N 003°30.986 W
*3	Cardinale Sud Les Chats	Contourner	Tribord	47°35.703 N 003°23.589 W
4	Phare Les Birvideaux	Contourner	Bâbord	47°29.146 N 003°17.474 W
*5	Cardinale Sud Le Pouilloux	Contourner	Tribord	47°27.888 N 003°08.018 W
*6	Cardinale Est Les Galères	Contourner	Bâbord	47°18.764 N 003°02.755 W
7	Cardinale Ouest Le Rouleau	Laisser	Tribord	47°23.674 N 003°00.311 W
8	Passage du Béniguet	Passer dans		47°24.370 N 003°00.095 W
9	Cardinale Nord Quiberon	Contourner	Tribord	47°29.644 N 003°02.582 W
10	Cardinale Sud Port Haliguen	Laisser	Tribord	47°29.382 N 003°05.557 W
11	Arrivée Port Haliguen			47°29.358 N 003°05.552 W

Toutes marques notées d'un * peut donner lieu à un pointage d'arrivée à postériori Annexe Pointage officiel à une marque.

Vendredi 25 juin 2021
Étape Port Haliguen – la Trinité sur Mer (38 MN)

Briefing : 7h00 devant la capitainerie

Attention : fermeture du bassin à 9 :11 (-1 m sur le seuil) et une porte de 2 m se met en place.

Mise à disposition : 8h30

Emplacement du camion à l'arrivée : devant la capitainerie

<i>Marées</i>	<i>Pleine mer</i>	<i>Coef :</i>	<i>Basse Mer</i>
<i>Port Haliguen :</i>	<i>6h00</i>	<i>94</i>	<i>12h00</i>
<i>La Trinité sur mer :</i>	<i>18 :16</i>	<i>95</i>	

La ligne de d'arrivée de l'étape sera entre une bouée gonflable orange mouillée par 47°33.150 N 003°00.700 W et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

Ordre	Waypoint		Côté	Position
	Départ Port-Haliguen			47°30.157 N 003°04.707 W
1	Cardinale Sud Banc de Quiberon	Contourner	Bâbord	47°27.976 N 003°02.397 W
*2	Cardinale Sud Saint-Jacques	Contourner	Tribord	47°28.174 N 002°47.525 W
3	Cardinale Ouest La Recherche	Contourner	Tribord	47°25.568 N 002°50.392 W
*4	Rocher La Vieille	Contourner	Tribord	47°24.194 N 002°56.980 W
*5	Cardinale Sud Méaban	Contourner	Bâbord	47°30.775 N 002°56.228 W
6	Danger Isolé Bugalet	Contourner	Tribord	47°31.238 N 003°05.475 W
7	Arrivée Trinité			47°33.150 N 003°00.700 W

Toutes marques notées d'un * peut donner lieu à un pointage d'arrivée à postériori Annexe Pointage officiel à une marque.

ANNEXE - POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en l'ANNEXE - ROADBOOK (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le **1^{er} substitut** (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons **S sur H** accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F. »

Si une interruption est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée pour les classes concernées.

Si un incident pouvant donner lieu à réclamation survient entre le moment où les bateaux ont dégagé cette ligne d'arrivée et le moment où l'interruption a été signalée, aucun bateau ne doit être pénalisé pour une infraction à une règle du chapitre 2, sauf s'il enfreint la RCV 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux, ou la RCV 23.1.

Un pointage officiel peut être effectué aux marques du parcours qui sont signalés dans le roadbook avec un astérisque*



Version du 14 mai 2020

QUESTIONNAIRE D'AUTO ÉVALUATION SANITAIRE

En période de Coronavirus

Avez-vous été atteint du Covid-19 ? Ou une forte suspicion d'avoir été contaminé ?		Oui	Non
Avez-vous présenté ou présentez-vous actuellement un ou plusieurs des signes de la liste suivante :		Oui	Non
Signes généraux :	Fièvre, Température >38°	Oui	Non
	Frissons	Oui	Non
	Maux de tête	Oui	Non
	Fatigue persistante inhabituelle	Oui	Non
	Troubles de l'équilibre - chute	Oui	Non
Signes Respiratoires :	Toux	Oui	Non
	Expectoration (crachats)	Oui	Non
	Essoufflement	Oui	Non
Signes ORL :	Maux de gorge	Oui	Non
	Nez bouché	Oui	Non
	Eternuements	Oui	Non
	Anosmie – perte de l'odorat	Oui	Non
	Agueusie – perte du goût	Oui	Non
Signes oculaires :	Conjonctivite	Oui	Non
	Démangeaisons des paupières	Oui	Non
Signes digestifs bas :	Douleurs abdominales	Oui	Non
	Diarrhées	Oui	Non
Signes digestifs hauts :	Nausées	Oui	Non
	Vomissements	Oui	Non
Douleurs :	Musculaires – courbatures	Oui	Non
	Articulaires	Oui	Non
Problèmes de peau	Urticaire	Oui	Non
	Engelures récentes des extrémités	Oui	Non
Avez-vous ressenti d'autres sensations inhabituelles ?		Oui	Non
Avez-vous la sensation d'être déprimé, sans ressort ?		Oui	Non
Avez-vous une modification importante de votre poids (+/- 3 kgs) ?		Oui	Non
Êtes-vous /avez-vous été en contact ces 14 derniers jours avec une personne diagnostiquée Covid ?		Oui	Non
Êtes-vous /avez-vous été en contact avec une personne présentant l'un des signes mentionnés ci-dessus ?		Oui	Non

Dans le cas d'une réponse OUI à l'une ou a plusieurs de ces questions, il est recommandé de sursoir à l'embarquement et de consulter un médecin qui pourra vous proposer un test de dépistage PCR et éventuellement une sérologie.